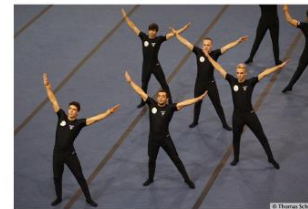
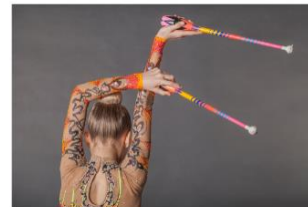


Comité Départemental de Loire-Atlantique de Gymnastique

Saison 2023 2024




LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE GYMNASTIQUE DE LOIRE ATLANTIQUE



MAISON DES SPORTS
44 rue Romain Rolland
BP 90312
44103 NANTES CEDEX 4



 02.40.58.22.75

 ffgcd44@gmail.com

<https://cd44.ffgym.fr/>



@comitedepartemental.gymloireatlantique



comitegymnastique44

Permanences du secrétariat :

Lundi :	9h à 12h30 13h30 à 17h
Jeudi :	9h à 12h30
Vendredi :	13h30 à 17h

L'accès à la Maison des Sports nécessite un code d'entrée.

Bureau du Comité Départemental



Présidente
Béatrice GUIGNARD
06 13 62 39 26
bea.c.guignard@hotmail.fr



Vice Président
Yann BOUTEILLÉ
06 83 29 10 93
ya.bouteille@gmail.com

Trésorier
Jean-Michel ORDRONNEAU
06 64 70 83 03
jmordronneau@gmail.com



Secrétaire Générale
Marie ORDRONNEAU
06 64 70 83 03
jmordronneau@gmail.com



Déléguée Technique Générale DTG
Marie-Annick ROULEAU
06 30 22 13 16
marie-annick.rouleau@orange.fr



Membre
Hélène MENARD
06 23 51 57 85
helene.menard0502@gmail.com



Membre
Rémy PAVIA
06 84 39 44 49
paviaremy@gmail.com



Membres du Bureau et RTD



Membres cooptés en RTD



Les membres et les commissions

Commission GAM

- Guillaume GALLAIS
- Thibalt LEBOSSE



Commission GAF

- Lou DESSAINT
- Orlane DANIEL
- Michel CHAVIGNAUD
- Angélique COTTY (cooptée)



Commission GR

- Delphine BEAULANDE
- Alice FORNARI
- Clémence VIVET
- Astrid RABETTE (cooptée)



LES S.A.L.T.O.

Soutien Administratif Logistique et Technique Occasionnel

Il s'agit d'une personne qui se propose d'aider le Comité Départemental de façon ponctuelle.


Nom	Prénom	Club	Soutien
GUIGNARD	Loïc	Gymnastique Sud Estuaire	Administratif et Logistique
WABONT	Tifany	ELAN 2000	GAM GAF
PLISSONNEAU	Pascale	Saint Nazaire GR	GR
PASCAL	Jean Claude	ACC	GAF
RABIER	Sandrine	ACC	GAF

Les Salariées

Agent de développement



Marie LAPERSONNE


 06 87 25 78 52

 marielapersonne.gym44@gmail.com

Secrétaire



Beata CHALBETOU

 02 40 58 22 75

 ffgcd44@gmail.com

LES CLUBS

Clubs	Ville	Téléphone	Mails	GAF	GAM	GR	GAC	Aérobic	Team Gym	Parkour	Trampo	BabyGym	Gym +	Autre
AC CHAPELAIN	LA CHAPELLE SUR ERDRE	06 71 18 53 22	acc.gymnastique@free.fr											
AG DE LA MONTAGNE	LA MONTAGNE	02 40 65 72 70	gymnastique.agm@gmail.com											
ASSOCIATION SPORTIVE KEVIN DUPUIS GYMNASTIQUE	CHATEAUBRIANT	06 86 65 42 16	askdgyim@outlook.fr											
ATLANTIC GYM SAINT HERBLAIN	SAINT HERBLAIN	02 40 92 09 67	agshlevigneau@gmail.com											
CERCLE DE SAINT PAUL GYMNASTIQUE	REZE	06 48 09 98 69	csp.gymgac@gmail.com											
CLUB SPORTIF DE MONTOIR GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	MONTOIR DE BRETAGNE	06 77 11 21 91	csmontoir.gr@gmail.com											
ELAN 2000 GYM THOUARE	THOUARÉ SUR LOIRE	07 77 03 38 32	elan2000gym@outlook.com											
GYM ACRO MARSISSE	SAINT MARS DU DÉSERT	06 28 93 46 00	gymacromars@gmail.com											
GYM CLUB DES TOUCHES	LES TOUCHES	06 58 57 89 83	competition@gymclubdestouches.fr											
GYM DYNAMIQUE D'HERBAUGES	SAINT PHILBERT DE GRANDLIEU	06 88 99 47 72	mimigym.dherbauges@outlook.fr											
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE CLISSONNAISE	CLISSON	06 48 51 43 58	gr.clisson@orange.fr											
GYMNASTIQUE SUD ESTUAIRE	SAINT VIAUD	06 76 88 58 57	gymnastiquesudestuaire@gmail.com											
LA CAMBRONNAISE	SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE	02 40 80 68 53	la-cambro@orange.fr											
LA CHANTENAYSIENNE	NANTES	06 84 17 03 67	chantenaysienne.gym@sfr.fr											

LES CLUBS

Clubs	Ville	Téléphone	Mails	GAF	GAM	GR	GAC	Aérobic	Team Gym	Parkour	Trampo	BabyGym	Gym +	Autre
LA NANTAISE	NANTES	02 40 89 56 28	lanantaisegym@wanadoo.fr											
LEO LAGRANGE	NANTES	06 13 45 84 49	eot.karl@orange.fr											
MONTOIR GYM	MONTOIR DE BRETAGNE	07 61 02 64 81	stephane.oise@gmail.com											
NANTES GYM	NANTES	07 68 24 53 81	contact@nantes-gym.fr											
NOZAY OMNISPORTS GYMNASTIQUE	NOZAY	02 40 51 34 43	nos.gym@gmail.com											
PRESQU'ÎLE GR	SAINT MOLF	06 18 46 00 78	presquile.gr@gmail.com											
REZE GRS	REZE	02 40 04 12 35	rezegr@gmail.com											
SAINT NAZAIRE GR	SAINT NAZAIRE	06 66 00 68 66	saintnazairegr@gmail.com											
SAINT NAZAIRE OLYMPIC SPORTIF	SAINT NAZAIRE	02 40 53 50 03	snos.gymnastique@wanadoo.fr											
TREILLIERES GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	TREILLIERES	06 08 18 20 25	treillieresgr@yahoo.fr											
UNION DE MEAN-PENHOËT	SAINT NAZAIRE	06 95 14 37 04	caumpgym@gmail.com											
UNION SPORTIVE ANCENIENNE GYMNASTIQUE	ANCENIS	02 40 83 19 15	usagym.ancenis@gmail.com											
USJA CARQUEFOU	CARQUEFOU	06 42 33 34 89	usja.gaf@gmail.com											

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES



CERTIFICATS MÉDICAUX

Pour certaines catégories, le Certificat Médical de Performance doit être présenté à chaque compétition accompagné de la licence.

L'absence de ce certificat conduit à l'interdiction de participer à la compétition « voir la réglementation sur le site de fédération française de gymnastique ».

FORFAITS

Tous les forfaits doivent être signalés dans des délais demandés. Si non respect de ce délai :

85.00 € par équipe

20.00 € par individuel



JUGES



- **Les Clubs doivent impérativement présenter les juges demandés.**
- Un forfait de dernière minute d'un ou plusieurs gym(s) (Certificat médical) n'autorise pas l'absence de juges.
- Toute absence de juge, ou JUGE d'un niveau différent de celui demandé se traduit par une amende de :
100.00 € par juge manquant ou niveau différent de celui demandé
- Un juge ayant une tenue non conforme à la réglementation du code de pointage (CF. Règlements Techniques) aura une amende de :
50.00 € par tenue non réglementaire (tenue noire autorisée).

ENTRAINEURS

- **L'entraîneur doit être présent sur le plateau de compétition en tenue et chaussures de sport.**
« survêtement complet ou pantalon de survêtement et tee-shirt/polo de sport » exigence de tenue sportive (y compris les chaussures) et décente (pas de short, de débardeur, de pantacourt, ni de claquettes) »
- **L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite sur le plateau de compétition pour les juges, entraîneurs et gymnastes.**

(cf. Règlements Techniques de la saison en cours

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition).

RÈGLEMENTATION SPÉCIFIQUE

PALMARÈS



La présence de tous les gymnastes ayant participé à la compétition en individuel ou par équipes est **obligatoire** au palmarès.

Toute absence sera sanctionnée d'un **déclassement** sauf si celle-ci a été signalée à l'avance à la direction de la compétition. (cf. Règlements Techniques de la saison en cours).

DEMANDE DE « REHAUSSE DES BARRES »

Si il y a nécessité de rehausser les barres lors d'une compétition, cette demande doit être faite directement sur Engagym.



COTISATION DÉPARTEMENTALE

Pour cette saison 2023-2024, la cotisation est fixée à 100 €.

Les autres tarifications sont les suivantes :

- Cotisation FFG 160 €
- Cotisation Régionale 45 €
- Licences
 - Pratique compétitive 56,26 €
 - Dirigeants, cadres, juges 47,76 €
 - Pratique non compétitive 47,76 €
 - Baby Gym, Petite enfance 38,51 €

DROITS D'ENGAGEMENT COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES 2023/2024

Catégories	Individuel(le)	Equipes/ Ensembles
Coupe Formation GR/GAM	12,00	
Performance GAM/GAF	17,00	
Performance GAM/GAF/ TEAM		26,00
Trophée Fédéral / Fédérale GAM/GAF/ TEAM		26,00
Nationale / Trophée Fédérale GR	17,00	
Fédéral GAM/GAF	17,00	
Perf /Fédérale /Région GR		26,00
Rencontre Petite Enfance	2,00	
Rencontre et ou Compétition de Proximité	1,50	

PROCÉDURE ET NOTICE DES ENGAGEMENTS SUR ENGAGYM

Les engagements compétitifs sont à réaliser à l'aide du logiciel ENGAGYM, pour les compétitions. Nous attirons votre attention sur les procédures à respecter. Dès la mise en service complète du logiciel vous pourrez effectuer l'ensemble de vos engagements.

Il ne sera pas possible d'effectuer de modification, une fois les échéances passées.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

A partir de cette saison il est obligatoire d'engager les juges aussi par le logiciel ENGAGYM. Le club devra également faire paraître les juges disponibles sur chaque compétition, ainsi que leurs disponibilités.

Compétitions :

Pour éviter le sur-engagement ainsi que les désagréments causés par les changements de grilles de compétition de dernière minute, nous vous demandons de faire les **engagements nominatifs, pour les individuels ainsi que pour les équipes.**

Ces engagements nominatifs sont à réaliser pour :

Les individuelles en Gymnastique Rythmique le 30 septembre 2023

Et pour tous les autres engagements le 1^{er} décembre 2023 dernier délai.

Le délai des forfaits est de **8 jours** avant la compétition, période après laquelle un justificatif sera demandé ou une amende sera imposée.

Certaines compétitions ou rencontres ne sont pas prises en charge par ENGAGYM, les engagements seront à faire par mail et par courrier. (Rencontre Petite Enfance, Rencontre de proximité).

AUTRES INFORMATIONS A RENSEIGNER SUR ENGAGYM

Les Forfaits:

Les forfaits sont à déclarer sur le site Engagym.



Traitement financier :

- Forfait réalisé dans les délais
 - Pas de droit engagement
 - Pas d'amende
- Forfait réalisé hors délais : (dans les 8 jours qui précèdent la compétition)
 - Avec justificatif
 - Droits d'engagement à régler
 - Pas d'amende
 - Sans justificatif ou justificatif non valable ou reçu hors délai. (maximum 7 jours après la compétition)
 - Droits d'engagement à régler
 - Amende à régler

La présentation d'un justificatif d'absence (certificat de blessure) **n'est valable que pour 1 compétition.** En cas de nouveau forfait, un nouveau justificatif d'absence devra être fourni.

Les Repêchages:

Les demandes de repêchages sont à faire par l'intermédiaire du site Engagym avant la compétition. Cette démarche doit être initiée par le club, en supplément du forfait.

Pour les demandes effectuées le jour même, faire une demande manuscrite auprès du comité départemental qui devra par la suite être doublée sur Engagym, sur papier à en-tête du club et signé du président.

Prenant en compte les résultats antérieurs du gymnaste et les conditions du forfait, le comité régional accepte ou refuse le repêchage. **La demande de repêchage entraîne le règlement des droits d'engagement.**

Les musiques:

Les musiques pour la GAF et la GR devront être chargées sur Engagym pour chaque compétition, et ce au minimum 8 jours avant la date de la compétition.



Par mesure de sécurité, chaque entraîneur **devra posséder impérativement une sauvegarde des musiques** sur **une clé USB au format MP3** regroupant les musiques de ses gymnastes. Non obligatoire, mais vivement conseillé, possibilité d'enregistrer un « **BIP** » à chaque début de musique.

Chaque musique devra être nommée de la manière suivante :

Dans le cas d'une musique individuelle :

<nom>-<prénom>-musique-<agrès>-<52044 numéro de licence>.mp3

Dans le cas d'une musique d'ensemble :

<nom>-<prénom>-musique-<agrès>-<52044 numéro de licence>.mp3

<agrès> peut être un engin GR

<numéro de licence> doit être au format 52044.XXX.XXXXX

<nom><prénom> nom de l'individuelle ou d'une gymnaste de l'ensemble.



RÈGLEMENT FINANCIER

Chaque club devra régler avant chaque compétition le montant des engagements dans un **délai de 8 jours avant la compétition.**

Le règlement se fait par virement bancaire et doit être obligatoirement accompagné du reçu que vous trouverez via Engagym en cliquant sur paiement des engagements (Facturation et Paiements);

L'accès à la compétition pourra se voir refusé à tout club ne s'étant pas acquitté du montant des engagements le jour de la compétition.



À noter...

Voici l'intitulé exact à indiquer sur votre virement :

Nom du club qui effectue le virement – date et référence de la compétition – spécialité (GAM/GAF/GR/AERO)

Une régularisation financière sera faite par le CD-44 pour les clubs qui auront des forfaits ou amendes.

Cas particulier :

Si les gymnastes ou les équipes sont directement qualifiés en région, les droits d'engagement ne sont pas à régler au niveau départemental, ils peuvent passer en hors concours ou en démonstration.

Seuls les individuel(les) ou équipes qualifié(e)s directement au niveau National ne s'acquittent pas des droits d'engagement en département.

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	36134	00013347501	61	EUR	CCM SAINT HERBLAIN INDRE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8361	3400	0133	4750 161
BIC (Bank Identifier Code)					
CMCIFR2A					
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM SAINT HERBLAIN INDRE			COMITE DEP 44 DE GYMNASTIQUE		
1 B PLACE DE L'ABBE CHEREL			F F G		
44800 ST HERBLAIN			MAISON DES SPORTS		
			44 RUE ROMAIN ROLLAND		
			BP 90312		
			44103 NANTES CEDEX 4		
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					

CALENDRIER COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

CD 44 2023/2024

DISCIPLINES	COMPÉTITIONS	Dates et lieu
GR	Date limite des engagements GR individuelles	30 septembre 2023
GR	Championnat départemental individuel NAT A/B/C Finale départementale Trophée Fédéral	14-15/10/2023 Saint-Nazaire GR
GA	Coupe Formation GAM	04/11/2023 Elan 2000 (Thouaré/Loire)
Toutes disciplines	Date limite des engagements pour tous	1 décembre 2023
GFL	Rencontre petite Enfance pour les enfants de 4 et 5 ans thème: Noël	16/12/2023 ACC (Chapelle sur Erdre)
GAF	Compétition d'Orientation départementale TROPHEE FEDERAL A équipes GAF (10-11/10-13/12-15/14 et + / 10 et +)	20/21 Janvier 2024 UMP (Saint-Nazaire)
TG	Etape départementale TEAMGYM / Aéro et Challenge Gac	
GA	<p>Epreuve Sélective départementale individuelle GAM: Perf. Nat. A (10-11-12-13-14-15 / Opt. 16 + / 16-17 / 18-21 / 22 et +) Perf. Nat. B (15 /16-17 /18 et +/Optionnel 16 et +) Perf. régionale (7 / 8 / 9 / 10)</p> <p>Epreuve Sélective départementale individuelle GAF: Perf. Nat. (10/11/12/13/14/15/16/17/18-20/21 et +) Perf. à finalité Regroupement (10-11/12-13/14-15/16-17/18 et +) Performance régionale (7-8-9)</p> <p>Compétition d'Orientation départementale individuelle GAM: Fédéral A (10-11/12-13/14-15/16 et +)</p>	<p>3/4 Février 2024 compétition dès le samedi matin SNOS (Saint-Nazaire)</p>

CALENDRIER COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES

CD44 2023/2024

DISCIPLINES	COMPÉTITIONS	Dates et lieu
GAF	Compétition d'orientation départementale individuelle Fédérale A (10-11/12-13 /14-15/16-17/18 et +)	10/11 Février 2024 UMP (Saint-Nazaire)
GFL	Rencontre Petite Enfance (pour les enfants de 4 et 5 ans) thème: Varnaval	17/02/2024 AGSH (Saint-Herblain)
Toutes disciplines	Rencontre ACCESS	17/02/2024 AGSH (Saint-Herblain)
GR	Championnat départemental Performance Finale départementale Fédérale Coupe Formation étape 1 (CF2/CF3)	17-18/02/2024 GR Clissonnaise
GA	Compétition d'orientation départementale Equipes GAM: Fédéral A (10-12 / 10-15 / 12 et +) Epreuve Sélective départementale GAM: Performance régional (7-9 / 9-10) Perf. Nat. A (10-11 / 10-13 / 10-15) Nationale B (12 et +) GAF: Perf. Nat. (10 et +/ 10-11 /10-13 / 12-15) Perf. Régionale (10 et +)	24/25 Février 2024 Elan 2000 (Thouaré sur Loire)
GA	Epreuve Sélective départementale équipe GAF: Performance régionale (7-9) Epreuve départementale d'Orientation GAM: Fédéral B (7-9 / 10-12 / 10-15 / 12 et +)	
GAM/GAF	Semaine réservée aux compétitions de proximité jour au choix des clubs	du 18 au 23 Mars 2024
GAF	Compétition d'orientation départementale Fédéral B (7-8 / 7-9 / 10-11 / 10-13 / 14 et + / 10 et +)	6/7 Avril 2024 ACC (LA Chapelle sur Erdre)
GR	Coupe Formation étape 2 CF 2	1 et 2 juin 2024 à définir
GAF/GAM	Finale départementale Trophée Fédérale A et B	15/16 juin 2024 USA Gym (Ancenis)

PROCÉDURE ET NOTICE DES FORMATIONS

DÉROULEMENT DES FORMATIONS

- Juges : trois journées de formation plus une demi-journée pour l'examen.
- animateurs départementaux : un week-end de formation.



Pour accéder à l'examen toutes les journées de formation sont obligatoires.

MODE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION AUX STAGES ET FORMATIONS

Les absences seront traitées de la façon suivante :

- Si le CD est prévenu officiellement par le club 8 jours minimum avant le début de la formation : Le remboursement global est effectué.
- Si le CD est prévenu dans les 8 jours avant la formation et avec présentation d'un certificat médical : Le remboursement global est effectué.
- Si le CD n'est pas prévenu officiellement (point ci-dessus) : Le CD conserve le montant de l'inscription, hors coût examen.

CALENDRIERS DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES CD44 - SAISON 2023/2024

DISCIPLINES	DATES	ACTIONS TECHNIQUES	LIEUX
GAF	24/09/2023	test départemental Poussines/Benjamines	Mangin
GR	24/09 ou 1 ^{er} /10/2023	Approfondissement au jugement	
CD 44	30/09/2023	Assemblée générale	Nozay
TEAM	07/10/2023	Stage départemental	USJA
GAF	08/10/2023	1er jour Formation Juges N 1	
GAF	15/10/2023	2ème jour Formation Juges N 1	
GAF	22/10/2023	stage poussines Féd. Et Perf. (2015/2017)	UMP
GAF/GAM/GR	04/11/2023	1ère partie Module 2 Animateur Access	
GAF	12/11/2023	Stage benjamines Fédéral A/B	Ancenis
GAM	12/11/2023	1er jour Formation Juges niveau 1	
GAF	19/11/2023	3ème jour Formation Juges N 1	
GAM	26/11/2023	2ème jour Formation Juges niveau 1	
GAF	26/11/2023	4ème jour Formation Juges N 1	
GAF	10/12/2023	Examen Juges GAF	
GAF	10/12/2023	stage poussines + formation cadres	SNOS
GAF/GAM/GR	05/01/2024	Fin de module 2 Animateur Access	
GAF	14/01/2024	benjamines performance (2014 à 2011)	ACC
GAF	27 et 28 Avril 2024	Stage performance 12 et +	Nantes (à définir)
GR		Summer Camp	

ASSURANCE

Tous les licenciés à la Fédération Française de Gymnastique bénéficient du contrat de groupe souscrit par la FFG auprès de GROUPAMA. Ce contrat leur apporte les garanties responsabilité civile, atteinte corporelle et rapatriement.

Pour ce qui concerne la garantie atteinte corporelle, chaque licencié bénéficie de la garantie de base. Il a toutefois la possibilité de souscrire des garanties supérieures. Pour cela, deux options sont proposées.

Par ailleurs, une garantie Indemnité Journalière (facultative) est également proposée. Elle permet le versement d'une indemnité par jour (montant différent en fonction de l'option choisie) lorsque le licencié, en raison de l'accident dont il a été victime, a cessé ses activités professionnelles ou s'il n'a pas d'activités professionnelles, il ne peut quitter le domicile. L'assurance est valable pour une saison sportive, soit du 1er septembre au 31 août.



ATTENTION - Notice d'information Assurance

Le processus est désormais le suivant :

Lors de son inscription ou de sa réinscription au club, le licencié communique son adresse mail (pour les mineurs, celui du responsable légal).

Le club transmet au comité régional un décompte comprenant les licences à valider.

Le licencié reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information assurance est jointe à ce mail. Le licencié peut alors imprimer le bulletin correspondant aux options qu'il souhaite souscrire (option 1 ou 2 atteinte corporelle, indemnités journalières, garantie accident de la vie) et l'envoyer, avec son règlement. S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, la procédure s'arrête là. En effet, l'envoi de la notice par la Fédération remplace la procédure actuelle de signature du bulletin n°2, remis au club et conservé par ce dernier.

En revanche, si le licencié ne souhaite pas communiquer son adresse mail ou préfère disposer d'une notice en version papier, le club lui imprime (notice jointe). Le licencié devra alors, comme la procédure existante à ce jour, compléter le bulletin n°2 et le remettre à son club (à charge pour ce dernier de le conserver pendant 10 ans).

La pleine réussite de cette opération réside dans la collecte d'une adresse mail valide pour chaque licencié. Elle permettra de garantir une bonne information du licencié sur les garanties d'assurance.

Piste Gonflable



Le comité départemental a acquis une piste gonflable.

Celle-ci aura 2 fonctions :

- l'animation des actions du comité départemental,
- le prêt aux clubs pour leurs manifestations.

Pour toute demande, veuillez-vous adresser au secrétariat du CD

Pour tout usage extérieur, la piste devra être accompagnée de deux oriflammes.

Coût Forfaitaire de Mise à Disposition : 50 €

Si vous êtes intéressés par l'utilisation de cette piste dans votre gymnase, il convient d'en faire la réservation auprès du CD par mail et remplir le formulaire ci-dessous.

Cette mise à disposition, d'une durée MAXIMUM de 15 jours, est soumise à la déclaration sur l'honneur relative à l'assurance, du règlement forfaitaire de 50€ et d'un chèque 4000€ de caution.

Les modalités de prise en charge et de transport sont assurées par le club demandeur.

Piste Gonflable

Formulaire de demande de mise à disposition

Club :

Date de la demande :

Période de réservation : duau.....

Utilisation en intérieur

Motif :

Utilisation en extérieur

.....

Rappel : La mise à disposition est soumise à la déclaration sur l'honneur relative à l'assurance (P.25 de la brochure départementale), du règlement forfaitaire de 50 euros et de la remise d'un chèque de caution de 4000 euros (non remis en banque sous réserve du contrôle du bon état lors de sa restitution).

Les modalités de prise en charge et de transport sont assurées par le club demandeur.

Date, Signature et Cachet du Club
Cachet

Accord du CD 44 / Date, signature et
du CD 44

Piste Gonflable

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné :

Agissant en qualité de Président(e) de :

Certifie sur l'honneur détenir les garanties d'assurances nécessaires à la couverture des sinistres pouvant survenir dans le cadre de l'utilisation et de la détention de la piste gonflable mise à notre disposition par le **CD44 Gym**.

En cas de sinistre, je m'engage, au titre de l'association, à rembourser le CD44 Gym pour qu'il soit indemnisé en totalité de la valeur de la piste mise à notre disposition ou des réparations.

A titre indicatif pour les garanties en Assurances, il est précisé que la piste faisant l'objet de la présente convention a été acquise neuve le 26 novembre 2014 pour une valeur de 7600 € (Sept mille six cents Euros)

Fait à

Le,

Signature et cachet du Club.

Matériel de Communication

Le comité départemental a acquis des oriflammes et banderoles aux logos de la Fédération Française de Gymnastique.

Ce matériel aura 2 fonctions :

- l'identification des actions du comité départemental,
- le prêt aux clubs pour leurs manifestations.

(Pour toute demande, veuillez-vous adresser au secrétariat du CD)



NOS PARTENAIRES

Le comité départemental et la société « LA VRAIE GRAVURE » ont signé un contrat de partenariat pour l'achat des médailles nécessaires aux compétitions.

Par l'intermédiaire de ce contrat, tous les clubs du département bénéficieront également d'une remise de 10 % sur l'ensemble du catalogue « coupes, trophées et médailles ».

LA VRAIE GRAVURE

9 route de Rennes – Pont du Cens

44700 NANTES ORVAULT

Tél. : 02 40 40 03 04

Mail : la-vraie-gravure@wanadoo.fr

<http://www.la-vraie-gravure.fr/>

